Al-Islam.org
Ahlul Bayt Digital Islamic Library Project
Published on *Al-Islam.org* (https://www.al-islam.org)

Chapitre 5: L'Islam, religion intégrale

Dans les chapitres précédents nous avons jeté un regard sur la "conception islamique" et constaté que celle-ci se caractérise par son intégralité et son réalisme.

L'Islam s'est intéressé à tous les aspects des besoins humains, y compris les aspects temporels, ceux relatifs à l'au-delà, physiques, rationnels, intellectuels, individuels et sociaux.

On peut diviser les prescriptions islamiques en trois groupes:

1- Les fondements de la doctrine

Ce sont les principes auxquels l'Homme doit, tout d'abord, s'efforcer de penser avant d'y souscrire, par la suite, d'une façon consciente et volontaire et par un raisonnement déductif. Le devoir qui incombe à l'Homme dans ce domaine est un travail scientifique et de recherche.

2- La morale

Ce sont les qualités que l'Homme musulman doit posséder et leurs contraires dont il doit s'écarter. Dans ce domaine, le devoir de l'Homme consiste à se surveiller et à faire son auto-éducation.

3- Les statuts

Ce sont les prescriptions et les interdits qui sont liés aux activités pratiques, spirituelles, individuelles et sociales.

Les fondateurs de la doctrine islamique, selon l'Ecole d'Ahl-ul-Bayt (Les Gens de la Maison du Prophète) sont: l'Unicité, la Justice, la Mission prophétique, l'Imamat, le Jour du Jugement Dernier.

L'Islam rejette l'imitation passive (taqlid) quant aux fondements de la religion et oblige l'Homme à faire des efforts pour parvenir seul et librement au dogme juste.

Il ne limite pas le culte aux pratiques corporelles, telles que la prière, le jeûne, ni à l'acquittement des impositions fiscales, telles que le Zakât, le Khoms[1]. Il préconise une autre sorte de culte, le "culte intellectuel". La pensée, ou le culte "intellectuel", vaut des années de culte corporel et lui est même préférable, de très loin, si elle s'engage dans une voie qui sert à réveiller la conscience de l'homme.

4- Les faux-pas de la pensée selon le Coran

Le Coran, tout en incitant l'individu à penser, tout en conférant un caractère cultuel à la pensée, tout en soulignant la nécessité de faire un effort de recherche en vue de croire aux fondements du dogme, s'intéresse à une question essentielle à cet égard, et relative aux faux pas de la pensée. Il mentionne, en effet, les diverses formes de la manifestation des faux pas, leurs causes et les moyens de la prévenir. Il les présente de la façon suivante:

a) Se fier au doute

Le Coran dit: ***"Et si tu obéis à la plupart de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront du sentier de Dieu: ils ne suivent que la conjecture..."*** (***Coran: VI, 116***) et met l'accent sur la nécessité de s'abstenir de prendre toute attitude qui ne se fonde pas sur la connaissance et la certitude: ***"Et ne cours pas après ce dont tu n'as science aucune".*** (***Coran: XVII, 36***)

Cette vérité révélée par le Coran constitue aujourd'hui une vérité établie dans le domaine philosophique, puisque Descartes l'a adoptée, mille ans après sa révélation, comme premier fondement logique de sa philosophie. En effet, il écrit à ce propos: "Le premier était de ne recevoir jamais une chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle; c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention; et de ne rien comprendre de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute"[2].

b) Les penchants de l'âme

Si l'homme veut prononcer des jugements justes, il doit être neutre vis-à-vis de la question à laquelle il pense. C'est dire qu'il doit s'efforcer de découvrir la vérité et de se plier aux preuves, aux documents et aux documentations.

Le juge qui examine le dossier de l'accusation doit être neutre vis-à-vis des deux parties du procès. S'il a un sentiment favorable envers l'une d'elles il sera inconsciemment favorable à ses arguments et négligera ceux de l'autre; ce qui le conduira à s'écarter du jugement juste.

Il en va de même pour l'Homme; si celui-ci n'observe pas une neutralité vis-à-vis des jugements qu'il établit sur les différentes questions et penche vers un aspect particulier, l'indicateur de sa pensée s'orientera inconsciemment vers ses penchants personnels. C'est pourquoi le Coran considère les penchants personnels- tout comme il le fait pour la supputation (le doute) - comme des facteurs de déviation:

"…ne suivent que la conjecture ainsi que ce qui passionne les âmes!" (***Coran: III, 23***)

c) La précipitation

Tout jugement qu'émet l'Homme nécessite un minimum de documents et de documentation pour qu'il soit juste et à l'abri de tous les risques des faux-pas et de la précipitation.

Le noble Coran souligne à plusieurs reprises les limites des connaissances humaines et leur insuffisance pour formuler certains grands jugements, et il interdit à l'Homme d'être affirmatif par rapport à des faits qui ne sont pas encore établis:

"Et on ne vous a apporté que peu de science". (***Coran: XVII, 85***)

L'Imam Al-Sadiq explique que dans les deux versets suivants Dieu a demandé à ses serviteurs de ne rien dire avant de savoir et de ne pas répéter ce qu'ils ne savent pas3:

"N'avait-on pas pris d'eux l'engagement du Livre, qu'ils ne diraient sur Dieu que la Vérité."(***Coran: VII, 169***)

"Non mais ils traitent de mensonge la part de science qu'ils ne cernent pas, tandis que l'interprétation ne leur est pas parvenue". (***Coran: IX, 39***)

d) L'esprit d'imitation des idées du passé

L'Homme tend, de prime abord, à accepter les pensées et les doctrines héritées des générations précédentes, sans chercher à les examiner et à les vérifier.

Mais Dieu fustige ceux qui acceptent les pensées des générations précédentes sans les soumettre aux critères de la raison:

"Et quand on leur dit: "Non, mais nous suivrons ce à quoi nous avons trouvé nos ancêtres!

- Quoi! Même si leurs ancêtres ne comprenaient rien et n'étaient pas bien guidés?" (***Coran: II, 170***)

e) Le culte des personnalités

Parmi les facteurs des faux-pas de la pensée et de la déviation de celle-ci figure l'attachement aux grandes personnalités historiques et contemporaines. De telles personnalités séduisent en effet certains individus et exercent sur leurs pensées, leur volonté et leur détermination une grande influence. Ces individus vont même jusqu'à perdre leur indépendance de pensée et de volonté; celle-ci devenant un instrument manipulé par les dites personnalités.

Le Coran incite l'humanité à l'indépendance intellectuelle, et condamne le suivisme vis-à-vis des

personnalités:

"Seigneur, oui, nous avons obéi à nos chefs et à nos grands. C'est donc eux qui nous ont égarés du sentier". (***Coran: XXXIII, 67***)

1. Khoms: impôt islamique équivalent à un cinquième des "bénéfices" dégagés au cours d'une année, ou de la valeur de certains articles, et dans certaines circonstances, tels que l'or.
2. ("Discours de la Méthode", 2ème partie), cité dans "Sayré Hikmat dar Oropa" (Le Cheminement de la Sagesse en Europe) en persan.
3. "Tafsir Al-Mizan", Tome VIII, p. 319.

Source URL:
https://www.al-islam.org/fa/lhomme-et-la-foi-ayatullah-murtadha-mutahhari/chapitre-5-lislam-religion-int%C3%A9grale#comment-0